

Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite
(2000-2003)**

du Collège Shawinigan

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Collège Shawinigan a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Dans l'ensemble, les résultats du Collège se démarquent positivement du réseau. Le Collège souligne avoir mis en œuvre des mesures pour favoriser la réussite des cours dès 1995 et avoir connu une progression marquée de ses taux jusqu'en 1998. Le taux global de réussite des cours à la première session s'est par la suite stabilisé et il se maintient depuis autour de 87 %. Au cours de la période observée, le Collège a toutefois enregistré une légère baisse dans la catégorie des élèves qui ont réussi tous leurs cours au premier trimestre, ce qui s'est traduit par une répercussion à la hausse dans les autres catégories, entre autres dans la catégorie des élèves qui ont réussi moins de 51 % de leurs cours. Le Collège souligne son intention d'accentuer ses efforts auprès de cette clientèle.

La réinscription au troisième trimestre

Le taux global de réinscription au troisième trimestre est également demeuré stable au cours de la période observée. Il se maintient autour de 88 %. L'examen des programmes ciblés traduit une légère hausse dans trois programmes ciblés : *Sciences humaines*, *Soins infirmiers* et *Électronique*. Le Collège enregistre par ailleurs une légère baisse dans trois autres : *Techniques administratives*, *Techniques d'éducation à l'enfance* et *Techniques de l'informatique*. En 2001, la baisse est plus marquée dans ces deux derniers programmes. L'implantation du nouveau programme dans le premier cas et le choix vocationnel dans le second pourraient, selon le Collège, expliquer la fluctuation des taux au cours de la période observée. Le Collège souligne avoir l'intention de suivre l'évolution de ces deux programmes. En ce qui concerne le programme *Accueil et transition*, le Collège enregistre une légère baisse par rapport aux années de référence.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. L'examen des taux globaux en durée prévue traduit néanmoins une progression constante à cet égard. Le Collège enregistre en effet une hausse de ses taux au secteur technique, ce qui se traduit par un impact positif sur son taux institutionnel, et ce, d'autant plus que la clientèle du secteur technique est pratiquement le double que celle du secteur préuniversitaire dont les taux demeurent plutôt stables.

Les autres statistiques (taux pondéré) sont également encourageantes pour le Collège. Il enregistre un écart positif avec le réseau à la fois pour le secteur technique et préuniversitaire; dans ce dernier cas, l'écart s'est toutefois réduit pour la cohorte de 1997.

À l'exception de ses programmes *Accueil et Transition*, le Collège enregistre à ce chapitre de très bons résultats.

Appréciation des résultats obtenus

Dans l'ensemble, souligne le Collège, les mesures mises de l'avant depuis 1995 pour améliorer la réussite des cours ont donné des résultats très satisfaisants, notamment dans les programmes ciblés. Cette amélioration s'est traduite par une amélioration notable du taux global de réussite des cours entre 1995 et 1998, et les taux se maintiennent depuis autour de 87 %.

L'analyse du taux de réinscription dans les programmes ciblés vient corroborer l'efficacité des mesures mises en place. De près de 80 % qu'il était en 1995, le taux de réinscription global est passé à 86 % en 1998; depuis 1999, il se maintient à 88 %. Quelques programmes enregistrent des fluctuations et le Collège entend suivre l'évolution de ces programmes de près. Le Collège est par ailleurs particulièrement heureux des résultats enregistrés au chapitre de la diplomation. Les taux sont en effet en croissance constante et le Collège se démarque positivement du réseau. La Commission souscrit à l'analyse faite par le Collège.

La mise en œuvre

Le Collège a mis en œuvre toutes les mesures prévues à son plan initial. Il souligne que la mise sur pied d'un système d'information sur les programmes d'études s'est avérée des plus utiles pour effectuer le suivi du cheminement scolaire des élèves.

Fort des résultats obtenus à ce jour, le Collège met maintenant l'accent sur l'inclusion de son plan de réussite au plan stratégique qu'il s'apprête à adopter, notamment en vue de favoriser une réelle appropriation collective de la réussite. Le Collège entend également cibler de façon plus précise les difficultés qui persistent en vue de trouver des solutions. Il envisage ainsi travailler à l'appropriation d'une approche pédagogique spécifique à la première session, identifier des interventions liées à un plan d'action départemental pour chacun des programmes, accroître le soutien à l'orientation scolaire et professionnelle, veiller à un arrimage entre les différents services d'aide, accorder une attention particulière à la relation maître-élève, accompagner les nouveaux enseignants et développer les approches d'évaluation formative des enseignants.

L'efficacité des mesures

La plupart des mesures mises en œuvre pour favoriser la réussite font l'objet d'un rapport annuel. Le centre d'aide en français et le centre d'aide à la réussite, qui comprend un volet « aide par les pairs », sont les mesures les plus efficaces. Dans le premier cas, bien que le Collège indique qu'il est difficile d'établir un lien causal entre la réussite des cours et la fréquentation du centre d'aide en français, les commentaires des tuteurs confirment une réelle amélioration des compétences linguistiques des élèves qui fréquentent le centre. Dans le second cas, le questionnaire de satisfaction auquel les étudiants répondent est éloquent : les élèves qui le fréquentent réussissent leurs cours dans une proportion de 72 % (environ 225 étudiants s'y inscrivent chaque année).

Les autres mesures (accompagnement des élèves vers les carrières scientifiques et technologiques, service d'orientation, contrats de réussite) n'ont pas fait l'objet d'une évaluation aussi systématique que les précédentes. Le Collège indique seulement qu'elles concourent à consolider le choix d'orientation des élèves et à soutenir leur motivation tout au long de leur formation.

La Commission note que les efforts du Collège pour favoriser la réussite des élèves se sont traduits par des progrès intéressants autant en ce qui regarde la réussite des cours au premier trimestre, la réinscription au troisième trimestre que la diplomation. La Commission encourage le Collège à poursuivre les actions entreprises pour consolider et maintenir les gains acquis à ce chapitre.

Conclusion

Les mesures mises en œuvre par le Collège ont porté fruit et les progrès enregistrés sont notables, en particulier au secteur technique. À juste titre, le Collège est fier de ses résultats. Les travaux entrepris en vue d'assurer l'inclusion du plan de réussite au plan stratégique favoriseront le développement et le maintien d'un sentiment de responsabilité collective à l'égard de la réussite.

Dans la préparation de son prochain plan, la Commission encourage le Collège à donner suite à ses intentions en vue de déployer encore davantage les voies envisagées pour consolider et améliorer la réussite. L'élaboration d'une approche pédagogique propre à la première session, l'arrimage des différents services d'aide, l'attention accordée à la relation maître-élève, le soutien accordé aux enseignants sont autant d'avenues qui méritent d'être explorées plus avant en vue de favoriser encore davantage la réussite des élèves.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Jean-Paul Beaumier, agent de recherche